



« CREA BLOOMER #2 »

Développez votre posture créative pour faire éclore vos idées !



Formation à distance

Durée

1 jour en visio (7h) + activités à distance

Public

Toute personne désirant mobiliser sa créativité dans un contexte personnel ou professionnel

Date

Me contacter

Pré-requis

Aucun pré-requis particulier

Prix

Pour les entreprises de + de 10 salariés: 500€
Pour les autres: **350 €** net de taxes
prise en charge OPCO possible

Les objectifs de la formation

- Trouver les conditions favorables à sa créativité
- Développer ses capacités créatives

Le programme

AVANT LA VISIO

- Faire l'auto-diagnostic de son environnement créatif

PENDANT LA VISIO-FORMATION

- Identifier les conditions favorables à sa créativité
- Développer ses capacités créatives
 - ❖ Identifier ses freins et trouver des parades
 - ❖ Améliorer sa fluidité
 - ❖ Développer sa curiosité
 - ❖ Travailler sa capacité d'association
 - ❖ Mobiliser son audace
 - ❖ Développer son imagination

APRES LA FORMATION

- Un temps de retour d'expérience collectif pour valider la mise en œuvre en situation

Les points forts de la formation

- Une approche d'apprentissage par l'expérience : les outils créatifs proposés sont tous mis en œuvre par les participants
- Une formation en petit groupe (4 à 8 participants) pour permettre des temps d'échanges collectifs et pour être au plus près des besoins de chacun

Les méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de mises en situations individuelles et collectives et de temps d'échanges
- Remise d'un livret digital de la formation

Les modalités d'évaluation

- L'évaluation en amont se fait grâce à l'auto-diagnostic
- L'évaluation des acquis est réalisée au fil de la formation lors des temps de partage
- Une évaluation individuelle est réalisée à chaud à la fin de la formation
- La mise en œuvre en situation est évaluée 1 mois après la formation lors du retour d'expérience

Votre formatrice :

Valérie FAURE

06 09 48 14 53

valerie.faure@bloom-idees.fr



La certification qualité a été délivrée au titre des
ACTIONS DE FORMATION